
Budget rectificatif n°1 2025

Délibération n°2025 – 04

P.J. : Tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Vu la délibération n°2024 – 29 du 21 novembre 2024, relative au budget initial 2025 ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le budget rectificatif n°1 de l'ANSM pour l'année 2025.

Article 1

Le Conseil d'administration approuve les autorisations budgétaires suivantes :

▪ Emplois de l'organisme :	1017,7 ETPT
○ Dont emplois sous plafond :	950 ETPT
○ Dont emplois hors plafond :	67,7 ETPT
▪ d'autorisations d'engagement :	167 836 430 €
○ dont personnel :	96 887 002 €
○ dont fonctionnement :	25 031 589 €
○ dont intervention, <i>comprenant 22 644 668 € pour les réseaux de vigilances</i>	25 816 853 €
○ dont investissement :	20 100 986 €
▪ de crédits de paiement:	166 043 941 €
○ dont personnel :	96 887 002 €
○ dont fonctionnement :	26 830 593 €
○ dont intervention, <i>comprenant 22 644 668 € pour les réseaux de vigilances</i>	25 848 839 €
○ dont investissement :	16 477 507 €
▪ Recettes	157 135 000 €
○ dont dotation de l'assurance maladie	138 260 000 €
○ dont recettes propres	18 875 000 €
▪ - 8 908 941 € de solde budgétaire (déficit)	

Article 2

Le Conseil d'administration approuve les prévisions comptables suivantes :

▪ Variation de trésorerie :	- 8 908 941 €
▪ Résultat patrimonial :	+ 3 638 566 €
▪ Capacité d'autofinancement :	+ 7 568 566 €
▪ Variation de fonds de roulement :	- 8 908 941 €

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Valérie DELAHAYE-GUILLOCHEAU
Présidente du Conseil d'administration

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

ANSM

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond BI (a)	Hors plafond BI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	950	67,7	1017,7

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c) : 1017,7

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat (c).

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme \(décomptant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme\) et des autres dépenses de personnel](#)

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *
TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (1 + 2 + 3 + 4)	950	90 270 750	67,7	3 673 402	1017,7	95 493 235
1 - TITULAIRES	64	7 570 045			64	7 570 045
* Titulaires État	8	1 605 796			8	1 605 796
* Titulaires organisme (corps propre)	56	5 964 249			56	5 964 249
2 - CONTRACTUELS	886	82 700 705	30,7	3 056 149	916,7	85 756 855
* Contractuels de droit public	886	82 700 705	30,7	3 056 149	916,7	85 756 855
δCDI	754	72 227 928			750	72 227 928
δCDD	111	7 552 322	30,7	3 056 149	145,7	10 608 472
. Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	21	2 920 455			21	2 920 455
* Contractuels de droit privé	0	0			0	0
δCDI					0	0
δCDD			0	0	0	0
3 - CONTRATS AIDES			37	617 253	37	617 253
4 - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés...)						1 549 083

* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité](#)

(Mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT **	Dépenses de personnel **
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (5 + 6)	0	0
5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME		
6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME		

** Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de personnel du budget de l'organisme.

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme](#)

(Mise à disposition entrantes)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT ***	Dépenses de fonctionnement ***
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (7 + 8)	6,18	550 000
7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME	4,07	550 000
8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME	2,11	

*** Nombre d'emplois en ETPT non décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de fonctionnement du budget de l'organisme.

TABLEAU 2 Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

ANSM

DEPENSES						
	BI 2024		BI 2025		BR1 2025	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	93 237 117	93 237 117	97 215 002	97 215 002	96 887 002	96 887 002
<i>dont CAS Pension</i>		<i>2 951 749</i>	<i>2 951 749</i>	<i>2 951 749</i>	<i>2 951 749</i>	<i>2 951 749</i>
Fonctionnement	28 179 728	28 299 619	25 433 589	27 232 593	25 031 589	26 830 593
Intervention	24 025 628	24 244 778	27 016 853	27 048 839	25 816 853	25 848 839
Investissement	13 980 554	16 271 452	20 500 986	16 877 507	20 100 986	16 477 507
TOTAL DES DEPENSES	159 423 028	162 052 967	170 166 430	168 373 941	167 836 430,00	166 043 940,83

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)		0		0		0
------------------------------------	--	----------	--	----------	--	----------

RECETTES			
BI 2024	BI 2025	BR1 2025	
RE	RE		
151 635 000	159 465 000	157 135 000	Recettes globalisées
			Subvention pour charges de service public
			Subvention pour charges d'investissement
			Autres financements de l'Etat
		-	Fiscalité affectée
138 260 000	140 590 000	138 260 000	Autres financements publics
13 375 000	18 875 000	18 875 000	Recettes propres
-	-	-	Recettes fléchées*
			Subvention pour charges d'investissement fléchée
			Autres financements de l'Etat fléchés
			Autres financements publics fléchés
			Recettes propres fléchées
151 635 000	159 465 000	157 135 000	TOTAL DES RECETTES

10 417 967	8 908 941	8 908 941	SOLDE BUDGETAIRE (déficit)
-------------------	------------------	------------------	-----------------------------------

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 4
Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

ANSM

BESOINS				
	BI 2024	Prévisions 2024	BI 2025	BR1 2025
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	10 417 967	5 282 117	8 908 941	8 908 941
<i>dont Budget Principal</i>				
<i>dont Budget Annexe</i>				

Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)				
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	4 360 000	4 360 000	4 360 000	4 360 000
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1)				
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	14 777 967	9 642 117	13 268 941	13 268 941
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	-	-	-	-
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	-	-	-	1
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	-	-	-	-
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	14 777 967	9 642 117	13 268 941	13 268 941

FINANCEMENTS				
BI 2024	Prévisions 2024	BI 2025	BR1 2025	
-	-	-	-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
				<i>dont Budget Principal</i>
				<i>dont Budget Annexe</i>

				Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
4 360 000	4 360 000	4 360 000	4 360 000	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
				Autres encaissements sur comptes de tiers (e2)
4 360 000	4 360 000	4 360 000	4 360 000	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
10 417 967	5 282 117	8 908 941	8 908 941	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
-	-	-	1	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
10 417 967	5 282 117	8 908 941	8 908 940	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
14 777 967	9 642 117	13 268 941	13 268 941	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

ANSM

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES				PRODUITS			
	BI 2024	BI 2025	BR1 2025		BI 2024	BI 2025	BR1 2025
Personnel	93 237 117	97 215 002	96 887 002	Dotations Assurance Maladie	138 260 000	140 590 000	138 260 000
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>2 951 749</i>	<i>2 951 749</i>	<i>2 951 749</i>	Autres financements de l'Etat	0	0	0
Fonctionnement autre que les charges de personnel	28 299 619	27 232 593	26 830 593	Autres produits	13 375 000	18 875 000	18 875 000
Dotations aux provisions & amortissements	5 500 000	5 930 000	5 930 000	Reprises sur provisions (hors impact budgétaire)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Intervention	24 244 778	27 048 839	25 848 839				
TOTAL DES CHARGES (1)	151 281 514	157 426 434	155 496 434	TOTAL DES PRODUITS (2)	153 635 000	161 465 000	159 135 000
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	2 353 486	4 038 566	3 638 566	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0	0	0
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	153 635 000	161 465 000	159 135 000	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	153 635 000	161 465 000	159 135 000

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	BI 2024	BI 2025	BR1 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	2 353 486	4 038 566	3 638 566
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 500 000	5 930 000	5 930 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-2 000 000	-2 000 000	-2 000 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice			
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	5 853 486	7 968 566	7 568 566

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS				RESSOURCES			
	BI 2024	BI 2025	BR1 2025		BI 2024	BI 2025	BR1 2025
Insuffisance d'autofinancement	0	0	0	Capacité d'autofinancement	5 853 486	7 968 566	7 568 566
Investissements	16 271 452	16 877 507	16 477 507	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	0	0	0
				Autres ressources			
Remboursement des dettes financières				Augmentation des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	16 271 452	16 877 507	16 477 507	TOTAL DES RESSOURCES (6)	5 853 486	7 968 566	7 568 566
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0	0	0	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	10 417 967	8 908 941	8 908 941

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	BI 2024	BI 2025	BR1 2025
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-10 417 967	-8 908 941	-8 908 941
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	0	0	0
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-10 417 967	-8 908 941	-8 908 941
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	23 979 316	20 206 225	20 206 225
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-6 920 899	-6 920 899	-6 920 899
Niveau de la TRESORERIE	30 900 215	27 127 124	27 127 124
Niveau de dépenses mensuelles	12 148 460	12 624 703	12 463 870
Ratio dépenses mensuelles / FDR	1,97	1,60	1,62

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"